
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 8 AVRIL 2025, À 19 H PAR TEAMS.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Jessy Béland, représentante du personnel professionnel
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant
Josiane Vigneault, représentante du personnel de soutien
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 4
Karen Campagna, membre représentant l'Association des directions d'écoles
Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans
Nadine Gauthier, membre parent représentante un autre district
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
- MM. Daniel Forest, membre représentant le milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Ghislain Roberge, président et membre parent représentant un autre district

Sont absents :

- M^{mes} Manon Beaudoin, membre de la communauté ayant une expertise en ressources humaines
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
- M. Charles Légaré-Lapointe, membre représentant le milieu communautaire, sportif et culturel

Sont également présents :

- M. Yves Dubé, directeur général par intérim
M. Charles Bégin, directeur des ressources matérielles
Me Manon Fortier, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Ouverture de la séance ;

Le président, monsieur Ghislain Roberge, déclare la séance ouverte à 19h.

1.2. Présences et vérification du quorum

Après vérification, Me Manon Fortier indique que le quorum est atteint.

2. POINTS COURANTS

2.1 Période de questions du public

Il n'y a aucun publique donc aucune question.

2.2 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Ghislain Roberge, président, procède à la lecture de l'ordre du jour.

N°	Sujet
1.	Ouverture de la rencontre
	1.1 Ouverture de la séance
	1.2 Présences et vérification du quorum
2.	Points courants
	2.1 Période de questions du public
	2.2 Correspondance
	2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour
3.	Résolutions du 8 avril 2025
	3.1 Octroi de contrat
4.	Points d'informations
5.	Levée de la séance

Résolution CA-25-006

Adoption de l'ordre
du jour de la séance
extraordinaire

*Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que l'ordre
du jour de la séance ordinaire du 8 avril 2025 soit accepté tel quel.*

Adopté

3. RÉOLUTION DU 8 AVRIL 2025

3.1 Octroi de contrat - Réfection de la conduite sanitaire, le pavage du débarcadère et la démolition de la marquise de la Cité étudiante Polyno ;

Le directeur des ressources matérielles, Monsieur Charles Bégin, explique l'objet des travaux et le processus d'octroi de contrat en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Résolution CA-25-007

Réfection de la
conduite sanitaire, le
pavage du
débarcadère et la
démolition de la
marquise de la Cité
étudiante Polyno

*ATTENDU que le 6 février 2025, le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi
a déposé, conformément à la Loi sur les contrats d'organismes publics et
via le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec,
un appel d'offres portant le numéro de référence 20047228, pour la
réfection de la conduite sanitaire, le pavage du débarcadère et la
démolition de la marquise de la Cité étudiante Polyno, situé au 500, rue
Principale, à La Sarre, J9Z 2A2 ;*

*ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 18 mars 2025 à 14h, neuf (9)
soumissions ont été reçues ;*

*ATTENDU que dans une correspondance du 28 mars 2025, Papa Saliou Tall,
ingénieur pour la firme AtkinsRéalisis, indiquait que les huit (8) soumissions
sur neuf (9) étaient conformes aux exigences du devis ;*

*ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme est Béton Fortin inc.
au montant de 970,015.10 \$ plus taxes ;*

ATTENDU que la recommandation de Papa Saliou Tall, ingénieur pour la firme AtkinsRéalis, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics ;

Il est proposé par madame Josiane Vigneault de procéder à l'octroi de contrat mentionné appartenant au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, situé au 500, rue Principale, La Sarre, J9Z 2A2, nommé la Cité étudiante Polyno à Béton Fortin inc. au montant de 970 015\$ plus taxes.

Les sommes étant affecté à la mesure 50621 de l'année financière 2023-2024, projet 23003976 et la mesure 50622 de l'année 2020-2021 projet20003909 et 23003972.

Adopté

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution

CA-25-008

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Daniel Forest et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.

La séance se termine à 19h17.

Adopté

Monsieur Ghislain Roberge
Président du Conseil d'administration

M^e Manon Fortier
Secrétaire générale